



USACcgt

SNNA FC



EUROPEAN TRANSPORT  
WORKERS' FEDERATION

Bruxelles, 6 Juin 2019

## **Pas de séparation entre les Contrôleurs Aériens et leurs « yeux et oreilles » !**

Le Ciel Unique Européen devrait être animé par la sécurité avant tout.

Les réunions organisées par ETF les 3 et 4 Juin à Lisbonne ont été l'occasion d'analyser les dernières annonces d'évolutions concernant le Ciel Unique Européen. Une fois de plus, il apparaît clairement que les récents rapports de l'« Airspace Architecture Study » et du « Wise Persons Group » poussent à une séparation entre les services opérationnels et les services support pour les activités de gestion du trafic aérien (ATM pour Air Traffic Management).

Cette idée est loin d'être une nouveauté puisqu'on la retrouve dans toutes les communications de la DG Move depuis 1999. ETF a donc déjà pu expliquer à maintes reprises pourquoi la séparation entre ces services n'est pas la bonne approche dans ce domaine.

Actuellement en Europe, certains États Membres ont décidé de séparer les services support de l'activité ATM, mais beaucoup d'entre eux ont aussi décidé de ne pas franchir le pas.

On constate aujourd'hui que pour les États Membres ayant choisi de garder ces services support au sein de leur fournisseur de services de navigation aérienne national, la performance globale est aussi bonne voire meilleure pour un moindre coût que dans les États Membres ayant choisi de séparer ces services.

**Aussi pour ETF, et sur la base des résultats obtenus jusqu'à présent, il n'y a pas de raison de penser que la séparation des services améliore l'efficacité du système ATM.**

En essayant d'introduire à tout prix une séparation entre ces services en vertu d'une logique de marché, la Commission Européenne va créer une faille dans la chaîne de sécurité actuellement bien rodée de l'ATM. Les conséquences sur le service rendu et surtout sur la sécurité seront inévitables. De plus, la séparation des services ne sera en aucun cas la solution aux difficultés rencontrées par le Ciel Unique Européen, et amènera encore plus de fragmentation. Considérer la séparation des services comme un nouveau concept de fournitures de données ATM ne change pas grand chose sur le fond.

De manière générale, ETF n'est pas favorable à l'idée que les services comme la CNS (Communication Navigation Surveillance) l'information aéronautique, la météo, la formation soient désignés comme des services secondaires ou "support", en les isolant des services de contrôle aériens qui représentent seulement une partie de l'ensemble des services liés à l'ATM. Pour ETF, les différents services ATM constituent une chaîne de sécurité à considérer dans leur intégralité. Par exemple, la CNS inclut des services comme les communications radio ou téléphoniques, les antennes radar, etc... et sont les "yeux et les oreilles" des contrôleurs aériens.

**Séparer artificiellement ces services n'a donc aucun sens.**

ETF ne conteste pas le besoin de solutions ambitieuses pour faire face au manque de capacité des années à venir. Toutefois, la séparation des services avec une approche centrée uniquement sur le marché n'est pas l'ambition dont nous avons besoin et n'augmentera pas les capacités tout en s'assurant que la sécurité est maintenue à son plus haut niveau.

Ce dont l'ATM manque actuellement, ce sont des normes communes pour les données ATM. Un cadre réglementaire pour encourager les fournisseurs de services de navigation aérienne à partager ces données est à développer de toute urgence. Par ailleurs, les personnels doivent être formés correctement et en nombre suffisant pour faire face aux challenges à venir.

Dans les prochaines semaines, ETF va travailler sur un modèle coopératif pour le partage de données et des services ATM. Ce modèle va promouvoir la sécurité plutôt que des principes fondés sur le marché dont le seul objectif est de réduire les coûts.

**Pour toutes ces raisons, ETF appelle toutes les organisations syndicales européennes à se préparer pour agir contre cette approche uniquement de marché promue par la Commission Européenne.**

*Ceci est la traduction en Français d'un Communiqué émis par ETF à Bruxelles le 6 Juin 2019*

